P'tit Journal

Saint-Victor-Montvianeix

informations communales

n° 66

semestriel
octobre 2020
mars 2021

SOMMAIRE

2 Édito du Maire - État-Civil
3 Nécrologie
4-5 Travaux
6 Développement Numérique
7 Recensement de la population - Petit patrimoine
8 Manifestations communales - Vie associative
9 Interview
10-11 Culture
12 Nouvelle association
13 Agenda de Saint-Victor
14 Le coin des enfants

ÉDITO DU MAIRE

Mes chers concitoyens,

Vous avez entre les mains la 66ème édition du P'tit Journal, édition assez rapprochée du dernier numéro que nous avions été obligés de décaler en raison du confinement.

Depuis juillet, la vie a repris à Saint-Victor comme partout ailleurs, en renonçant toutefois à nos animations habituelles. La saison des Concerts de Vollore vient juste de débuter pour une saison automnale (vous en trouverez le programme sur le site internet de la commune), mais aucun concert n'aura lieu chez nous cette année, les grandes églises ayant été privilégiées pour satisfaire aux prescriptions de distanciation. Le Comité des Fêtes s'est résolu à annuler le Marché Gourmand début août et la Fête des Cucurbitacées en octobre. Ces manifestations nous manquent, espérons que 2021 les verra revenir.

Les efforts des dernières semaines ont été concentrés sur la réfection de certains tronçons de voirie communale particulièrement dégradés. Les abords de La Grange sont en cours d'aménagement grâce aux amendes de police dont nous bénéficions avec, notamment la création d'une place de stationnement pour Personne à Mobilité Réduite (PMR). Un jardin du souvenir a été aménagé dans le cimetière « vieux », face au carré des militaires.

Nous avons également pris possession du nouveau véhicule de transport scolaire pour le plus grand plaisir d'Olivier et des enfants transportés.

Ça et là, des initiatives personnelles pour embellir notre commune font chaud au cœur.

Le pays est secoué par des évènements dont on ne connait pas la finalité. Il faut cependant garder espoir en l'être humain. Au niveau local, gardons-nous de proférer des jugements hâtifs sur les tenants et les aboutissants de la lettre de dénonciation qui a occupé les esprits, une enquête est en cours, la gendarmerie fait son travail.

Tous ces chamboulements nous font de plus en plus apprécier la vie à Saint-Victor-Montvianeix. Restons solidaires dans l'adversité et cultivons tranquillement notre jardin.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Le Maire, Serge FAYET.

ÉTAT CIVIL

Mariages

Aurore SALAZARD et Tiphanie GOUTERAUD, le 26 septembre 2020

Décès

DASSAUD Josette Anna Albertine, 87 ans, décédée le 09 août 2020, à Thiers

INGENIAT Bernadette épouse PICHERIT, 76 ans, décédée le 12 août 2020, à Varades (Loire-Atlantique)

EPINAT Raymonde, 77 ans, décédée le 18 août 2020, à Pantin (Seine-Saint-Denis)

BOST Gérard Claude, 73 ans, décédé le 09 octobre 2019, à Thiers

Édition : Octobre 2020 / Responsable de publication : Serge FAYET, Maire / Document imprimé par nos soins

NÉCROLOGIE

Docteur Yves-Marie MERAT

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès du docteur Yves-Marie MERAT, ancien maire de la commune.

Né le 15 novembre 1944 à LOUVIERS (Eure), il s'est éteint à NIMES le 26 septembre 2019.

Dès sa plus tendre enfance, il réside à Gourdolle où ses parents élèvent des chevaux, sa mère étant également à l'initiative du Dog club dont elle s'occupera pendant plus de 50 ans.

Après des études spécialisées à CLERMONT-FERRAND, il était devenu psychiatre spécialisé dans les pathologies infantiles. Il participe en 1975 à l'ouverture du service pédopsychiatrie à l'hôpital de THIERS en tant que chef de service. En 1982, il est à l'initiative de l'ouverture du Centre Médico Psychiatrique de THIERS AMBERT.

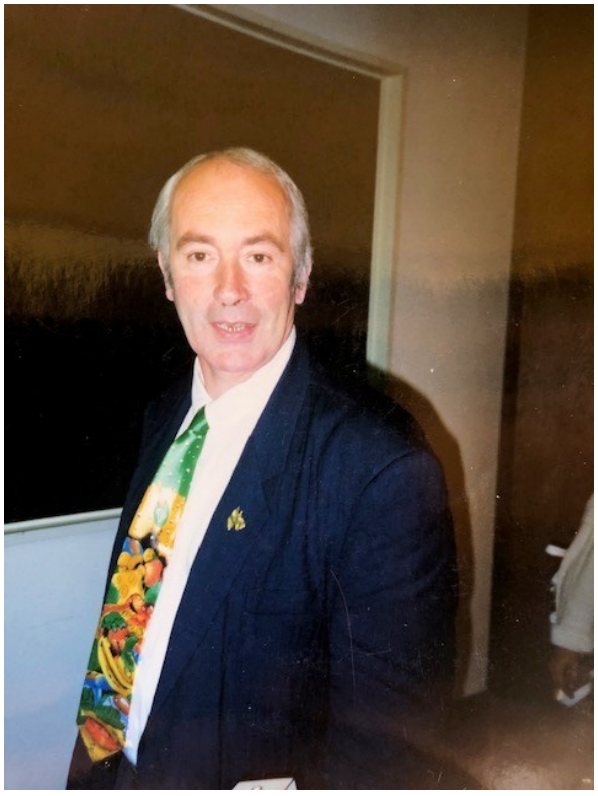

Après la vente de Gourdolle en 2013, il parcourt le monde, s'installant d'abord en Nouvelle Calédonie, toujours en tant que psychiatre, puis au Canada, près de Montréal, à Sherbrook où il se spécialise dans le traitement de l'autisme. Sujet qui l'amènera à donner de nombreuses conférences.

Il tombe malheureusement malade en 2019 et doit cesser toute activité. Il rentrera en France où il s'éteindra.

Parallèlement à sa carrière médicale, il se passionnera pour la chose publique en briguant la mairie de SAINT-VICTOR. Elu le 18 mars 1983 à la suite d'Aimé TOURNAIRE, il sera réélu le 19 mars 1989 et le 23 juin 1995 avant de laisser sa place à Georges CHOSSIERE.

Ses trois mandats verront de nombreuses choses se réaliser sur la commune : création d'un Plan d'Occupation des Sols, acquisition de l'auberge, acquisition de matériel, création d'un Syndicat Mixte de Gestion Forestière, adhésion à la Communauté de Communes de la Montagne Thiernoise, informatisation du secrétariat, création du ramassage scolaire, organisation du ramassage des ordures ménagères, acquisition de la Grange, etc...

Par ailleurs, il sera à l'instigation de l'association ALTER qui organisait un rallye équestre très couru.

C'était un personnage qui ne laissait pas indifférent, qu'on l'aime ou non. La commune lui doit beaucoup.

A toute sa famille, nous présentons nos sincères condoléances.

Aménagement de sécurité aux abords de La Grange

La RD 43A étant l'unique voie d'accès au bourg ainsi qu'aux commodités municipales et ne possédant pas de trottoirs aux abords de La Grange, les travaux prévus sont les suivants : poser des bordures sur une longueur de 50 m linéaires, créer des trottoirs en enduit bicouche et créer un stationnement pour Personne à Mobilité Réduite (PMR).

Ces travaux d'un montant estimatif de 14 750.00 € HT ont été subventionnés dans le cadre des Amendes de police à hauteur de 7 500 €. Ils sont réalisés en régie par les employés municipaux et ont débuté le 1er septembre 2020.

La commune a prévu de poursuivre les trottoirs afin de sécuriser le cheminement des piétons entre le parking de la Mairie et La Grange.

Les agents ont créé un réseau permettant l'évacuation des eaux pluviales et installé deux avaloirs à grille à l'angle du cimetière et devant La Grange et un caniveau à grille de seuil type accodrain de 10 m linéaires.

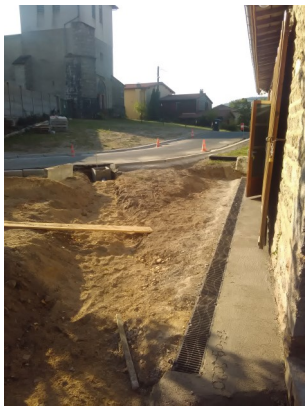

Après quoi, l'accès à La Grange a du être complétement refait avec la création de trois marches et d'une plateforme d'accès en dalle gravillonnée.

Enfin, pour sécuriser le stationnement et le cheminement des personnes à mobilité réduite, la commune a décidé de matérialiser une place de stationnement proche de l'entrée de La Grange.

Travaux de voirie - Programme 2020

Les travaux ont porté sur la réfection des voies suivantes :

- VC n° 17, dans le village de Duzelier,
- VC n° 22, chemin de Dassaud depuis la RD 113,
- VC n° 2, chemin Le Gas Sud depuis la RD 43,
- VC n° 10, chemin des Bouches à Moulin Molière,
- VC n° 14, chemin d'accès à l'Haricot et dans le village,
- VC n° 2, virage de l'Anglade,
- VC n° 21, chemin de Philibin au Thuel.

Ils ont été réalisés au mois de septembre dernier par la société COLAS Rhône-Alpes Auvergne pour un montant de 103 967.00 € HT, soit 124 760.40 € TTC.

Ces travaux sont financés grâce aux aides suivantes :

- 30 000 € de subvention de l'État au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux
- 25 992 € de subvention du Conseil Départemental au titre du Fond d'Intervention Communal
- 5 770 € de participation de la commune de Saint-Rémy-sur-Durolle au titre de la réfection de la voie mitoyenne aux deux collectivités, au lieu-dit L'Haricot.

Ce qui laisse un reste à charge de 42 205 € HT financé par le budget de la collectivité.

Jardin du Souvenir

La municipalité a prévu, au budget 2020, la réalisation d'un jardin du souvenir.

Le jardin du souvenir est un espace de dispersion des cendres des défunts ayant fait l'objet d'une crémation.

Cet aménagement cinéraire comprend un puisard, des galets blanc et des bordures en granit délimitant l'espace. Il est situé à l'entrée de l'ancien cimetière communal, côté RD 43, en face du carré militaire.

Les familles ayant recueilli les cendres de leurs proches peuvent les disperser dans le jardin du souvenir. L'urne cinéraire, conservant les cendres du défunt, est confiée à l'organisateur des obsèques. Une cérémonie de dispersion des cendres est, ensuite, orchestrée par la personne chargée des funérailles. La dispersion s'effectue obligatoirement en présence d'un représentant de la famille, après autorisation délivrée par le Maire et sur présentation d'un certificat de crémation attestant de l'identité du défunt. Elle se fera sous le contrôle de l'autorité municipale.

Toute dispersion est gratuite et fera l'objet d'un enregistrement sur un registre tenu en mairie.

Les dépôts de fleurs et plantes en pots ne sont autorisés que le jour de la cérémonie et jusqu'à la fin du fleurissement. La pose d'objets de toute nature sur l'espace du Jardin du Souvenir est interdite.

Projet AirMax

La Commission Projet AirMax a été mise en place afin de répondre au nombre important de demandes d'administrés pour bénéficier de cette solution proposée par l'association AuverNet.

Pour mémoire, Michel GIRARD et Stéphane BLIN, alors élus au conseil municipal, ont initié le déploiement de la solution AirMax proposée par l'association AuverNet, sur le territoire de notre commune. Le conseil municipal a facilité cette action en finançant une partie du matériel nécessaire.

Suite à la réunion de cette commission le 14 septembre dernier, et son échange téléphonique avec le trésorier de l'association, Jérôme RAVEL, celui-ci a clarifié son fonctionnement ainsi que sa ligne directrice.

Ainsi, il a été définit et voté lors de l'Assemblée Générale d'AuverNet, le 26 septembre dernier, les modalités du fonctionnement et du déploiement de la solution AirMax sur la commune de Saint-Victor-Montvianeix.

Sur le modèle des autres communes, des responsables techniques locaux seront identifiés au sein des adhérents d'AuverNet. Les membres de l'association seront mis à contribution sous forme de bénévolat afin de mettre en place les relais, antennes et « box » internet d'AirMax.

Dès lors, la Commission Projet AirMax n'avait plus lieux d'exister.

C'est pourquoi, le conseil municipal, après avoir pris acte du mode de fonctionnement de l'Association AuverNet, a supprimé la Commission Projet AirMax et créé une commission qui travaillera, notamment, sur le développement de la couverture mobile sur le territoire de Saint-Victor-Montvianeix en lien avec le Conseil Départemental.

La commission est composée de la façon suivante :

Commission Développement Numérique

Sarah BARTON (Vice-Présidente), Caroline GORIN

Développement Numérique

Le Conseil Départemental a en charge la déclinaison du plan France Mobile lancé en 2018 dont l'objectif est d'améliorer la couverture en téléphonie et Internet mobile en généralisant la 4G.

La nouvelle commission Développement Numérique a rencontré M. Simon BANCAREL, responsable du service développement numérique au Conseil Départemental pour l'amélioration de la couverture mobile à Saint-Victor-Montvianeix.

En premier lieu, il fallait définir 5 sites où un défaut de couverture mobile est constaté (peu ou pas de connexion chez les 4 opérateurs). En collaboration avec Jérôme RAVEL, la commission a identifié 5 zones : L'Anglade, Montvianeix, Le Thuel, Pitelet et Duzelier ; et a bien conscience que beaucoup d'autres lieux présentent ce même défaut de couverture.

M. BANCAREL va transmettre notre besoin d'études radio sur ces 5 zones, aux opérateurs. Nous aurons un retour sous 3 mois. Si les rapports d'étude montrent qu'un ou deux opérateurs couvrent correctement la zone définie ; celle-ci n'est donc pas classée « zone blanche » (sans couverture mobile). À contrario, si le défaut de couverture est avéré, l'installation de nouveaux équipements sera considérée et étudiée.

RECENSEMENT

Le recensement de la population se déroulera à Saint-Victor-Montvianeix du 21 janvier au 20 février 2021

Le recensement, c'est utile à tous

Il permet de connaitre le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes. Le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population.

Le recensement, c'est simple : répondez par internet comme 60 % des personnes recensées

Un agent recenseur, recruté par la mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous.

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires sont tenues au secret professionnel.

Pour en savoir plus, vous pouvez vous rendre sur le site www.le-recensement-et-moi.fr

DIVERS

Petit patrimoine

Toujours nées de la ferveur populaire, souvent repères géographiques, les croix de village ou de chemin parsèment le paysage local. Bien que la plupart du temps elles soient entretenues par les habitants des villages, il arrive que certaines aient disparu ou ne sont plus que des débris.

Croix de Reviron

Grâce à l'implication de certains habitants de Reviron, le calvaire qui était autrefois à l'entrée Sud du village a été reconstruit au centre du hameau, près de la fontaine. Un joli socle de pierres sert de support à une croix de fonte très proche de celle qui existait. Entourée de rosiers, elle ajoute au charme de ce hameau en pleine résurrection qui a déjà vu sa mare réhabilitée.

Croix de Chochat

La croix de chemin du Mas à Chochat, victime d'un grumier a, elle aussi, été remplacée.

Que l'artisan de ces rénovations soit ici remercié !

Commémoration du 11 novembre 1918

Dans le contexte sanitaire actuel, il semble que cette cérémonie ne pourra être célébrée dans les conditions habituelles.

Dès lors, comme pour la cérémonie du 8 mai 1945, il est probable que, celle-ci ne puisse être ouverte au public. M. le Maire procédera donc au dépôt de gerbe au Monument aux morts et à la lecture du message de la secrétaire d'Etat auprès de la Ministre des Armées, accompagné de quelques élus.

Cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants

Vendredi 25 septembre 2020, la municipalité a invité les nouveaux habitants de Saint-Victor-Montvianeix à venir partager un moment convivial afin de faire connaissance ; les Présidents des associations communales étaient également conviés à cette occasion.

Dix nouveaux foyers se sont installés sur notre belle commune depuis avril 2019 et sept d'entre eux étaient présents à cette soirée.

M. le Maire les a accueilli en leur souhaitant la bienvenue dans la commune. Il leur a présenté Saint-Victor-Montvianeix, ses villages, ses associations et ses nombreux artisans. Puis, des places de Ciné Parc leur ont été offertes afin qu'ils puissent venir découvrir les projections de cinéma à La Grange.

Club Rural

Convivialité de retour en toute sécurité !

Les adhérents du Club Rural se sont retrouvés ce mardi 06 octobre 2020, après une absence de 8 mois.

Ces retrouvailles ont été très appréciées, et ont permis de casser la solitude de nos aînés.

Les mesures sanitaires ont bien été appliquées et respectées, et tout le monde a passé ensemble un bon après-midi. Malgré les contraintes de protection, un délicieux goûter a été organisé pour fêter les 86 ans d'Andrée DOZISSARD.

Nous nous sommes tous donnés rendez-vous pour le mardi 20 octobre, sous réserve de nouvelles mesures gouvernementales.

INTERVIEW

Et si on vous présentait des nouveaux arrivants de notre commune ?

Je suis allée à la rencontre de Manuel PONS et Nicolas DAOUT, installés cette année à Chochat.

Chochat est un hameau composé de plusieurs maisons d'habitation, d'une grange, de puits, de ruines et d'une chapelle... Un village en soi !

Pour y accéder, il faut prendre un chemin de terre bordé de prés et de forêts.

Là-bas, le vent souffle, caresse et chante. La vue y est superbe, tournée sur la plaine, un plaisir à contempler.

Chaleureusement accueillie au coin du feu, Nico et Manu ont accepté de nous présenter le hameau.

Comment avez-vous connu Saint-Victor-Montvianeix ?

Manu *:* J'ai passé une bonne partie de mon enfance en Auvergne. Quelques années après, une résidence artistique m'a conduit à Saint-Victor dont je suis tombé amoureux. Venir à Saint-Victor-Montvianeix a été une redécouverte. Ici les gens sont hyper accueillants, chaleureux... Ça a été un coup de cœur, sans compter ses magnifiques paysages.

En visitant Chochat quel était votre projet ?

Nico : Au début, notre envie était d'avoir un lieu à nous, qui représenterait un grand lieu familial où tout notre entourage pourrait se retrouver, un peu comme dans nos souvenirs d'enfance.

Manu : Et puis petit à petit, en visitant différents lieux notre projet s'est étoffé. En découvrant Chochat, on y a vu les possibilités d'accueil, d'organisation d'évènements, d'y vivre et d'en vivre.

Nico : Avant d'arriver ici, nous avons créé une conciergerie, nous permettant d'acquérir de l'expérience et valider notre projet. Ainsi, notre projet était dynamique, dans une logique d'entreprise avec une question de rentabilité et d'efficacité.
On souhaitait faire un lieu d'accueil plutôt festif, animé. Finalement en vivant à Chochat, on a changé d'optique, on s'est dit qu'il fallait plutôt préserver cet environnement et partager ce calme. Trouver une clientèle qui soit à même de comprendre et de vivre au rythme d'ici, en prenant en compte les habitants et l'environnement.

Manu *:* Par rapport à ce qu'on imaginait avant d'acheter, on a compris qu'il fallait prendre le temps de comprendre notre environnement, le temps de reconstruire, et c'est bien ! Aujourd'hui, on voudrait plutôt offrir des séjours de break où les gens trouvent une certaine quiétude.

Comment s'est passé votre installation ?

Nico : On est arrivé dans un village endormi ; avec l'envie de le fait revivre ; de le rénover et de le reconstruire en respectant ce qui a été.
Depuis notre installation, nous sommes heureux et friands de glaner souvenirs, récits et photos de ceux qui ont connu Chochat à travers les époques
Bien que nous ayons choisi un petit hameau perdu dans les montagnes, nous sommes de nature liante et nous apprécions quand des marcheurs viennent se balader.

Qu'auriez-vous envie de dire à quelqu'un qui hésite à s'installer à Saint-Victor-Montvianeix ?

Manu : De ne pas hésiter. Quand on découvre un village comme Saint-Victor-Montvianeix duquel on tombe en amour, il faut accepter de se laisser porter et lâcher prise.

Nico : En vivant à Saint-Victor-Montvianeix, on fait des concessions sur certaines choses pour bénéficier d'un environnement dix fois meilleur. Ainsi, on se rend compte de la futilité de certaines commodités.

Barbara MALSCH - Le 13 octobre 2020

UN PEU DE LECTURE À ST-VICTOR...

L'automne est là avec ses couleurs chatoyantes, son brouillard matinal et le son de la pluie... Voici une petite sélection de lectures adaptées à la saison, à savourer sous un plaid avec une boisson chaude : il y en a pour tous les âges et tous les goûts !!

Sélection adultes :

Dans la forêt
de Jean Hegland

Nell et Eva, dix-sept et dix-huit ans, vivent depuis toujours dans leur maison familiale, au cœur de la forêt. Quand la civilisation s'effondre et que leurs parents disparaissent, elles demeurent seules, bien décidées à survivre. Il leur reste, toujours présentes, leurs passions de la danse et de la lecture, mais face à l'inconnu, il va falloir apprendre à grandir autrement, à se battre et à faire confiance à la forêt qui les entoure, remplie d'inépuisables richesses.

Sélection ados :

Miss Peregrine et les enfants particuliers
de Ransom Riggs

Jacob Portman, 16 ans, écoute depuis son enfance les récits fabuleux de son grand-père. Ce dernier, un juif polonais, a passé une partie de sa vie sur une minuscule île du pays de Galles, où ses parents l'avaient envoyé pour le protéger de la menace nazie. Le jeune Abe Portman y a été recueilli par Miss Peregrine Faucon, la directrice d'un orphelinat pour enfants « particuliers ». Selon ses dires, Abe y côtoyait une ribambelle d'enfants doués de capacités surnaturelles, censées les protéger des « Monstres ».

Un soir, Jacob trouve son grand-père mortellement blessé par une créature qui s'enfuit sous ses yeux. Bouleversé, Jacob part en quête de vérité sur l'île si chère à son grand-père. En découvrant le pensionnat en ruines, il n'a plus aucun doute : les enfants particuliers ont réellement existé. Mais étaient-ils dangereux ? Pourquoi vivaient-ils ainsi reclus, cachés de tous ? Et s'ils étaient toujours en vie, aussi étrange que cela puisse paraître…

UN PEU DE LECTURE À ST-VICTOR...

Sélection jeunesse :

Verveine et l'équinoxe d'automne
d'Hélène Louise

Verveine, jeune sorcière de onze ans, vit heureuse au Bois Bruissant, auprès de ses parents et de son familier, un hérisson nommé Gédéon. Son seul regret, plus douloureux à mesure que passent les saisons, est de devoir renoncer aux Rencontres Surnaturelles où sorcières et sorciers, garous, devins et devineresses, se retrouvent plusieurs fois l'an. Mais cette année, tout est différent : Verveine est bien décidée à vaincre l'appréhension ...

Sélection pour les petits :

Papy ça souffle !
De Sam Usher

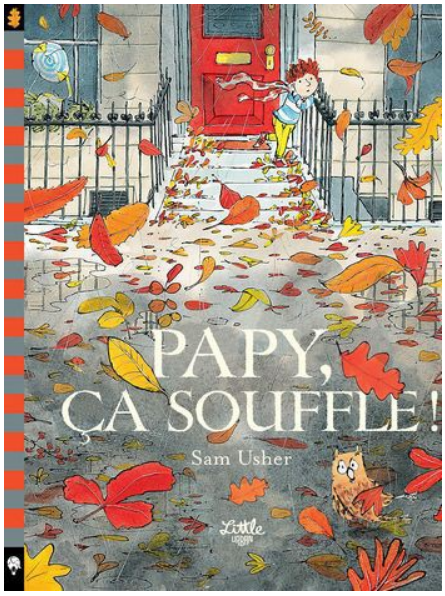

Ça souffle fort, très fort même. C'est l'automne. Selon Papy, c'est le jour idéal pour partir à l'aventure, jouer au cerf-volant et se remémorer plein de bons moments... Dernier tome de la série rythmée par les saisons, la nostalgie et la merveilleuse relation entre ce grand-père et son petit-fils.

NOUVELLE ASSOCIATION

Une nouvelle association voit le jour à Saint-Victor

« Les Mille Pat' Auvergnats »

Comment est née l'idée de créer les Mille Pat' Auvergnats

J'ai été victime d'un accident de moto en 2011 où j'ai subi une amputation tibiale dans la nuit même, et lorsqu'on sort de rééducation au bout de plusieurs mois, on se retrouve un peu perdue, même si la famille, les amis sont présents, il faut se réadapter à sa nouvelle vie, car c'est une nouvelle vie… Une vie différente surtout sur beaucoup de points. Il faut affronter les douleurs morales (le déni, le deuil, la dépression, l'acceptation) et les douleurs physiques (moignon douloureux, irritation, douleur du membre fantôme, lourdeur de prothèse…).

Les activités sportives m'ont beaucoup aidé, je me lançais des défis petit à petit, pouvoir poser mes béquilles pour pouvoir remarcher, refaire du vélo, de la randonnée, des activités que je faisais avant mon amputation.

En 2018, j'ai fait un stage de mer en Corse sur un catamaran avec l'association BOUT DE VIE, présidée par Frank BRUNO, amputé lui-même à l'âge de 19 ans sur un porte avion Foch. Il organise des stages avec des personnes amputées, pour leur redonner le goût de la vie et leur démontrer qu'on peut encore faire plein de choses avec un handicap, se surpasser, s'épanouir, profiter de l'instant présent. Une phrase de Frank « Être handicapé c'est quelqu'un qui peut pas faire et eux, ils peuvent faire. Je veux juste leur faire traverser leurs peurs, traverser le désert de leur solitude".

Les réseaux sociaux nous accompagnent beaucoup quand on sort de rééducation, mais tout reste du virtuel donc l'idée a germé petit a petit, et en discutant avec les copains et copines, l'idée de créer quelque chose de réel dans la région est venue. Et aujourd'hui, nous sommes un petit groupe sur Thiers et ses environs, au-dessus de Clermont-Ferrand pour certains, de l'Allier ou de la Loire pour d'autres.

Notre but : une association de personnes amputées qui a pour but de rassembler et d'aider les nouveaux amputés quelque soit leur âge, la nature et le degré de leur mutilation, de les aider à surmonter la différence par le dépassement de soi, de rompre l'isolement en partageant des activités diverses (sportives ou groupe de paroles), de sensibiliser les plus jeunes au handicap, de regrouper toutes les personnes susceptibles de soutenir l'association, de partager des moments conviviaux tous ensemble handis et valides.

Une journée barbecue a été organisée le 26 août dernier à la salle des fêtes de Pitelet. Nous étions une trentaine, journée riche pour beaucoup de monde, beaucoup de discussions entre personnes valides et nous-même, une belle leçon de vie pour tous !

Si dans votre entourage, vous connaissez des personnes en situation de handicap et qui veulent se joindre à nous afin de briser l'isolement et passer des moments conviviaux, dites leur de venir nous rejoindre, ce sera avec plaisir et si vous voulez nous soutenir dans nos projets, vous pouvez aussi adhérer à l'association.

Pour plus de renseignements
Tel Kiki au 06 31 28 57 82 ou Lora au 06 60 42 76 29 / adresse mail : lesmillepat@gmail.com
« À un on va plus vite, à plusieurs on va plus loin »
Christiane BOST

Octobre

Samedi 31 Ciné Parc à La Grange

• Séance à 15h00 à partir de 6 ans :

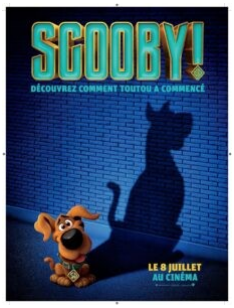

SCOOBY ! de Tony Cervone

(Film d'animation - comédie, aventure de 2020 - Long métrage américain - VF)

Dans SCOOBY!, on découvre comment Scooby et Sammy, amis pour la vie, se sont rencontrés et associés aux détectives en herbe Fred, Velma et Daphné pour créer la célèbre équipe Mystère et Cie.

Après avoir résolu des centaines d'affaires et vécu d'innombrables aventures, Scooby et sa bande doivent désormais s'attaquer à leur énigme la plus redoutable : un complot destiné à déchaîner les forces du chien-fantôme Cerberus. Tandis qu'ils mettent tout en œuvre pour enrayer cette « acabocalypse » mondiale, nos amis découvrent que Scooby est porteur d'une lourde hérédité et qu'il est promis à un plus grand destin que quiconque aurait pu l'imaginer.

• Séance à 20h30 pour adultes et adolescents :

Antoinette dans les Cévennes de Caroline Vignal

(Comédie française de 2020) avec Laure Calamy, Benjamin Lavernhe, Olivia Côte

Des mois qu'Antoinette attend l'été et la promesse d'une semaine en amoureux avec son amant, Vladimir. Alors quand celui-ci annule leurs vacances pour partir marcher dans les Cévennes avec sa femme et sa fille, Antoinette ne réfléchit pas longtemps : elle part sur ses traces ! Mais à son arrivée, point de Vladimir – seulement Patrick, un âne récalcitrant qui va l'accompagner dans son singulier périple…

Novembre

Samedi 21 Ciné Parc à La Grange, à 20h30

Les Apparences de Marc Fitoussi

(Thriller français de 2020) avec Karine Viard, Benjamin Biolay, Lucas Englander

Jeune couple en vue vivant en Autriche, Eve et Henri, parents d'un petit Malo, ont tout pour être heureux. Lui est chef d'orchestre de l'Opéra, elle travaille à l'Institut Français. Une vie apparemment sans fausse note, jusqu'au jour où Henri succombe au charme de l'institutrice de leur fils...

Décembre

Samedi 12 Ciné Parc à La Grange, à 20h30

Janvier 2021

Samedi 16 Ciné Parc à La Grange, à 20h30

Février

Samedi 06 Ciné Parc à La Grange, à 20h30

Samedi 27 Ciné Parc à La Grange, à 20h30

Mars

Samedi 20 Ciné Parc à La Grange, à 20h30

Avril

Samedi 10 Ciné Parc à La Grange, à 20h30

Dehors le froid s'installe, les arbres prennent leurs belles couleurs d'automne, le feu crépite dans la cheminée… mais ce n'est pas toujours marrant de rester enfermé !

Et si on en profitait pour fabriquer un bateau en papier et le faire voguer avec sa respiration ?

⋆ FABRIQUER SON BATEAU ⋆

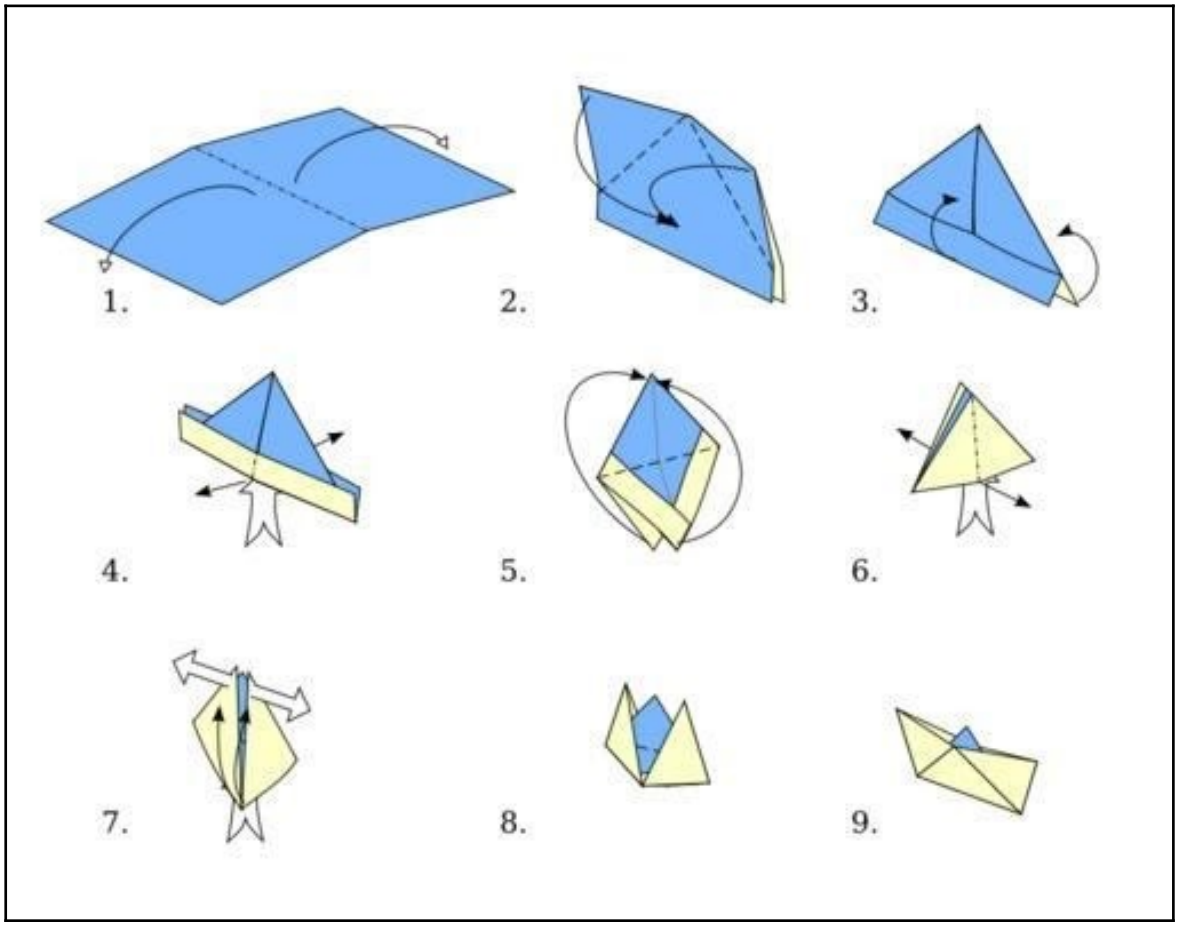

⋆ PETITS YOGIS ⋆

Papa, maman, ou même papi ou mamie vont te guider d'une voix douce et calme :

⋆ **1** Allonge-toi sur le dos. Ta tête, tes bras, tes jambes se relâchent.

⋆ **2** Poses délicatement ton bateau en papier sur ton ventre, juste au niveau de ton nombril. Maintenant, tu vas faire voguer ton bateau avec ta respiration.

⋆ **3** Tu inspires par le nez en faisant gonfler ton ventre. Ton bateau monte tout en haut de la vague !

⋆ **4** Tu attends… 1,2,3… puis tu expires lentement l'air avec ta bouche. Ton ventre se creuse, ton bateau redescend de la vague.

⋆ **5** Continue à inspirer et expirer pour faire des vagues avec ton ventre.

Comment te sens-tu à présent ?